

**RS
&T** **REPORTAGE**

Arespa : appui aux médecins et aux familles



De nombreux réseaux de santé interviennent en région franc-comtoise. Comme ailleurs, des évolutions sont en marche et, depuis plusieurs mois, la fédération régionale des réseaux, faute de moyens, a cessé de fonctionner. Arespa est l'un des réseaux de la région qui a fait le choix de se concentrer sur la coordination d'appui de situations complexes. Une démarche soutenue par l'ARS de Franche-Comté.

Arespa est un réseau de santé créé en 2001 par des médecins généralistes libéraux soucieux d'organiser la prise en charge des patients bénéficiant de soins palliatifs dans le cadre d'un maintien au domicile. En 2008-2009, plusieurs médecins généralistes ont rejoint le réseau en s'intéressant à l'ensemble des situations complexes de médecine qu'ils rencontraient dans leur pratique sans se limiter aux seuls soins palliatifs. Jean-François Roch, médecin généraliste qui a rejoint le réseau dans cette période, se souvient : « *Nous, médecins traitants, nous nous sommes rendus compte que nous faisons beaucoup de choses non reconnues. Faute de temps ou parfois par manque de formation, ces tâches n'étaient pas assurées ou étaient mal réalisées.* »

Peu à peu, l'idée de proposer une coordination d'appui élargie à d'autres situations s'est imposée. En février 2012, Jean-François Roch a rejoint le réseau Arespa en qualité de chargé de mission, recherche et développement, pour progresser et faire évoluer l'organisation régionale.

Trois axes forts peuvent être mis en avant : efficacité au service des patients et de leurs familles, efficacité au service des professionnels de santé et optimisation du parcours de santé en rapprochant la ville et l'hôpital.

En parallèle, le médecin s'est vu confier la mission d'accompagner le développement du DMP auprès des libéraux. Cette action a été retenue dans le cadre de l'appel à projets "DMP en région" de

l'Asip santé (cf. encadré) dont le financement est distinct de celui des actions du réseau (Asip pour le premier, FIR via les ARS pour le second).

Fluidifier les parcours de santé

Arespa signifie désormais "Association du réseau de santé de proximité et d'appui" et a pour objectif d'intervenir en soutien aux médecins confrontés à des situations complexes.

Centrée à l'origine sur les situations palliatives d'adultes et d'enfants (cancérologie, maladies neurodégénératives, maladies rares), Arespa a élargi son action :

- à la cancérologie (dès l'annonce du diagnostic),
- aux pathologies neurologiques (sclérose en plaques, AVC, démence),
- à la psychiatrie générale, l'addictologie,
- à la périnatalité,
- à la perte d'autonomie temporaire ou permanente (vieillesse, handicap, traumatologie),
- aux troubles du développement et du langage chez l'enfant et les personnes vivant avec le VIH,
- aux situations de maladies chroniques complexes,
- à la préparation des hospitalisations programmées,
- à la préparation des interventions chirurgicales programmées,
- à la préparation des retours à domicile en lien direct et collaboratif avec les équipes médico-sociales hospitalières.

DMP en région Franche-Comté

Au deuxième semestre 2011, l'Asip santé avait lancé deux appels à projets : "DMP en établissement de santé" et "DMP en région". Pour cette dernière partie, 14 régions ont été retenues : les 4 régions pilotes, dites aussi d'amorçage du DMP (Alsace, Aquitaine, Picardie, Franche-Comté), et 10 nouvelles régions (Auvergne, Bretagne, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Île-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire).

En Franche-Comté, ce déploiement est animé par le GCS Emosist-FC qui a rapidement identifié le besoin d'un médecin pour parler aux médecins et mener un travail de terrain. C'est dans ce contexte que Jean-François Roch a

été sollicité et a accepté de se lancer dans cette mission. Lui-même est un convaincu du DMP et indique avoir créé près de 500 dossiers, avec un seul refus, pendant sa période d'exercice de médecin généraliste.

L'un de ses objectifs est de convaincre, d'ici l'été 2012, 450 médecins généralistes d'utiliser le DMP.

Côté population (environ 1,1 million d'habitants en Franche-Comté), 12 800 personnes avaient accepté la création de leur DMP fin mai 2012, ce qui place la région, en nombre absolu de DMP, derrière la Picardie, l'Alsace et l'Aquitaine et devant les 22 autres régions.

À noter que, en Basse-Normandie et dans le Limousin, moins de 100 DMP avaient vu le jour à cette même échéance.

L'évaluation est faite au domicile (ou à l'hôpital si nécessaire) pour établir un diagnostic des besoins médicaux ou sociaux. Le PPS (plan personnalisé de santé) est rédigé dans les 48 heures et remis au demandeur et au médecin traitant si celui-ci n'est pas à l'origine de la démarche, en vue de recueillir leur accord.

La coordinatrice d'appui mobilise alors les ressources humaines nécessaires (auxiliaire de vie, aide-soignante, infirmière, kinésithérapeute, etc.) et déclenche des aides matérielles et financières puis veille à la bonne articulation et gestion des dispositifs.

Par exemple, si un dossier APA (allocation personnalisée d'autonomie) doit être rempli, la coordinatrice d'appui peut apporter son aide en lien avec le conseil général.

Elle assure un lien régulier et informe des actions mises en œuvre. Le PPS peut être modifié ou suspendu selon l'évolution de chaque situation.

Qui contacte le réseau ?

Très majoritairement (70 %), ce sont les médecins généralistes qui contactent le réseau lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés pour un patient et doivent trouver des réponses à des situations brutales, chroniques, de fin de vie, addictions, etc.

Les autres demandes émanent :

- de la famille,
- des établissements de santé pour préparer les sorties en lien avec les services sociaux,
- des établissements de santé pour programmer des sorties avec suivi (exemple immobilisation de 3 semaines).

Arespa est une équipe de 13 personnes, dont 9 coordinatrices, 1 directrice générale, 1 chargé de mission recherche et développement (mi-temps), 1 adjoint de direction et 1 secrétaire.

Des psychologues libéraux sont par ailleurs conventionnés avec l'Arespa pour les patients atteints de troubles cognitifs et leurs proches nécessitant un accompagnement.

Les coordinatrices sont des travailleurs sociaux, uniquement des femmes à ce jour, très actives sur le terrain et réparties par territoires. Cette coordination couvre aujourd'hui 9 bassins de vie : Morteau, Dole, Revermont, Belfort et Montbéliard, Gray, Saint-Claude, Lure-Luxeuil et Besançon. Le projet régional de santé 2012-2016 de Franche-Comté prévoit de l'étendre à d'autres zones du territoire.

« Environ 500 médecins généralistes – sur les 1 200 que compte la région – travaillent avec l'Arespa, indique le Dr Jean-François Roch. Beaucoup de confrères ne connaissent pas encore le réseau. Nous allons mieux faire connaître encore notre action. » ■